

SOMMAIRE

01 RÉTROSPECTIVE 2020 : RÉSILIENCE ET AGILITÉ

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

02 PREMIER TRIMESTRE 2021 : PLUS QU'UN REBOND

04 VOTE DES RÉSOLUTIONS



RÉTROSPECTIVE 2020 : RÉSILIENCE ET AGILITÉ





2020 : APERÇU DE L'ANNÉE

CHIFFRE D'AFFAIRES

1 837Me

CROISSANCE ORGANIQUE

+1,4%

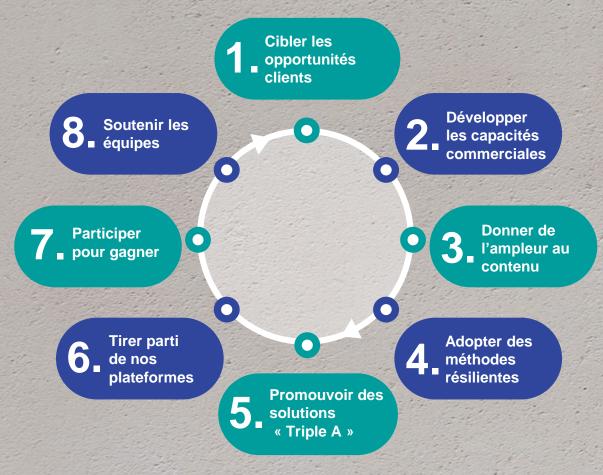
-6,5%

4^{ème} trimestre 2020

Année 2020



MOBILISER IPSOS POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAU BESOINS DES CLIENTS



« CALL TO ACTION »

Plan tactique visant à adapter nos solutions et proposer aux clients des réponses simples, rapides et précises pour faire face aux nouveaux enjeux liés à la pandémie

Lancement : Avril 2020

Mise en place : Juillet 2020

Validité : Jusqu'à fin 2021

UN PLAN D'ÉCONOMIES GARANT DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE ET DE LA LIQUIDITÉ

ACTIONS INITIÉES	1er semestre	2ème semestre	Impact sur 2020
 Sur la masse salariale (hors rémunérations variables): Gel des recrutements et évolutions salariales prévues Réduction volontaire jusqu'à 20% des rémunérations des principaux dirigeants et cadres Autres réductions de masse salariale 	14 M€	29 M€	43 M€
Programmes gouvernementaux	17 M€	12 M€	29 M€
Sur les Charges Générales d'exploitation: - Suspension des voyages internationaux - Renégociations loyers - Autre réductions (Dépenses discrétionnaires)	15 M€	26 M€	41 M€
Total des économies réalisées	46 M€	67 M€	113 M€
Sur la liquidité : Réduction du dividende de 50%	-	19 M€	19 M€



COMPTE DE RÉSULTAT RÉSUMÉ

En millions d'euros	2020	2019	Variation 2020 / 2019
Chiffre d'affaires	1 837,4	2 003,3	-8,3%
Marge brute	1 180,5	1 288,5	-8,4%
Marge brute / CA	64,2%	64,3%	-
Marge opérationnelle	189,9	198,7	-4,5%
Marge opérationnelle / CA	10,3%	9,9%	-
Autres produits et charges non courants / récurrents	(6,1)	(16,4)	-
Charges de financement	(20,6)	(26,6)	-22,8%
Autres charges et produits financiers	(8,1)	(7,3)	11,0%
Impôts	(38,9)	(36,9)	5,5%
Résultat net, part du groupe	109,5	104,8	4,5%
Résultat net ajusté*, part du groupe	129,6	129,5	0,1%

^{*}Le résultat net ajusté est calculé avant les éléments non monétaires liés à l'IFRS 2 (rémunération en actions), avant l'amortissement des incorporels liés aux acquisitions (relations clients), avant les impôts différés passifs relatifs aux *goodwills* dont l'amortissement est déductible dans certains pays et avant l'impact net d'impôts des autres produits et charges non courants.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros	2020	2019	Variation 2020 / 2019
Capacité d'autofinancement	262,1	266,4	-1,6%
Variation du BFR	134,6	(52,7)	-
Impôts payés	(27,8)	(35,9)	-22,6%
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(35,5)	(43,5)	-18,4%
Intérêts financiers nets payés	(22,2)	(25,5)	-12,6%
Paiements relatifs aux contrats de location	(46,1)	(44,7)	3,2%
Trésorerie libre générée par l'exploitation	265,1	64,3	312,4%
Acquisitions et investissements financiers	(21,9)	(28,6)	-23,5%
Rachat / Vente d'actions propres	2,5	1,3	92%
Variation nette des dettes financières de long terme	(166,8)	(5,1)	-
Dividendes	(19,8)	(38,6)	-48,8%
Trésorerie à la clôture	216,0	165,4	30,5%



BILAN ET ENDETTEMENT

En millions d'euros	2020	2019
Capitaux propres	1 122	1 123
Endettement financier net*	347	578
Ratio d'endettement	30,9%	51,5%
Endettement net / EBE**	x 1,6	x 2,4
Couverture des frais financiers par la marge opérationnelle	x 8,9	x 7,8

^{*} Emprunts obligataires et bancaires nets de la trésorerie ** Ratio calculé hors impacts IFRS16



DIVIDENDE PROPOSÉ

En euros	Au titre de 2020	Au titre de 2019	Au titre de 2018
Dividende par action	0,90	0,45	0,88
BNPA	2,49	2,39	2,48
BNPA Ajusté	2,94	2,95	2,88
Part du BNPA ajusté distribuée	30,6%	15,3%	30,6%



PREMIER TRIMESTRE 2021: MIEUX QU'UN REBOND

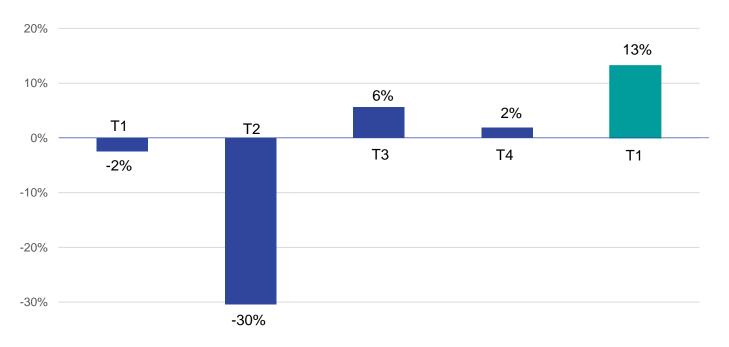




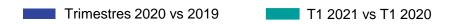
UNE REPRISE DEPUIS JUIN 2020

Carnet de commandes* par période

A scope et taux constants



^{*} Ventes nettes des annulations et reports, reconnues en chiffre d'affaires durant l'année



Chiffre d'affaires

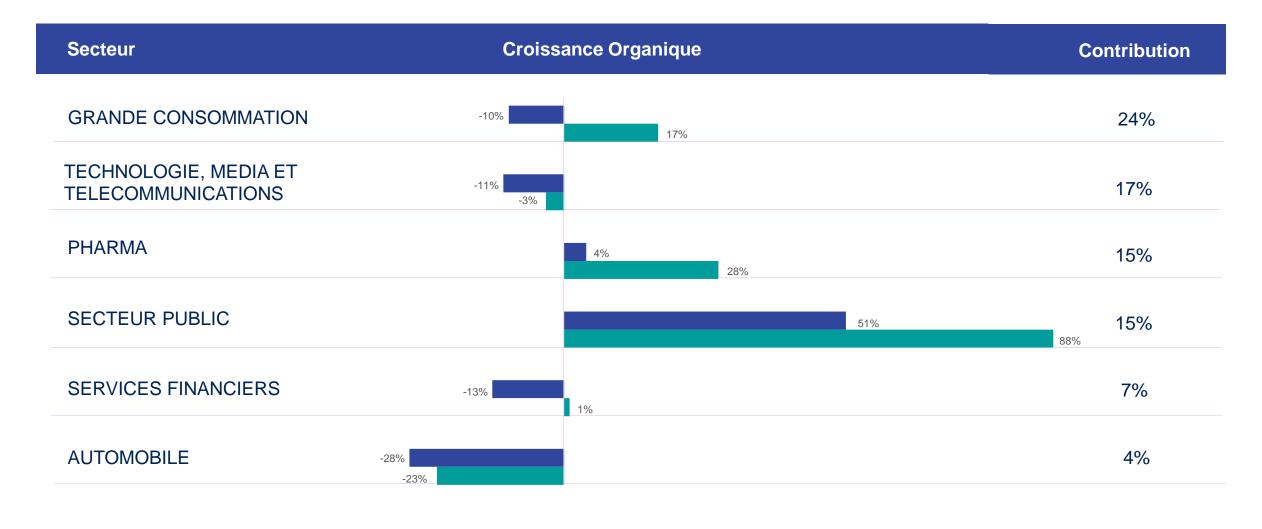
T1 2021 par rapport à T1 2020

ORGANIQUE:	14,1%**
Périmètre:	0,4%
Effets de change:	-5,7%
TOTAL	8,8%

** T1 2021: croissance organique identique vs. T1 2020 et T1 2019



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



2020 vs. 2019

T1 2021 vs. 2020



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR RÉGION

En millions d'euros	1er trimestre 2021	Contribution	Évolution totale	Croissance organique
EMEA	234,5	50%	24,8%	28%
Amériques	154,6	33%	-7,7%	0,5%
Asie-Pacifique	77,2	17%	5,4%	9%
Chiffre d'affaires trimestriel*	466,3	100%	8,8%	14,1%

*Dont	Contribution	Croissance Organique
Pays développés	74%	15,9%
Pays émergents	26%	9,4%



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR AUDIENCE

En millions d'euros	1er trimestre 2021	Contribution	Évolution totale	Croissance organique
Consommateurs ¹	203,5	44%	4,9%	12%
Clients et salariés ²	89,3	19%	-15,7%	-11,5%
Citoyens ³	94,1	20%	43,9%	49%
Médecins et patients ⁴	79,4	17%	25,5%	27,5%
Chiffre d'affaires trimestriel	466,3	100%	8,8%	14,1%

Répartition des Lignes de Services par segment d'audience : l'analyse de la repartition du chiffre d'affaires par segment d'audience est une donnée extra-financière, susceptible d'évoluer dans le temps en fonnction de l'évolution de l'organisation des équipes d'Ipsos.

- 1- Brand Health Tracking, Creative Excellence, Innovation, Ipsos UU, Ipsos MMA, Market Strategy & Understanding, Observer (excl. public sector), Social Intelligence Analytics
- 2- Automotive & Mobility Dev, Audience Measurement, Customer Experience, Channel Performance (including Retail Performance and Mystery Shopping), Media development, Capabilities
- 3- Public Affairs, Corporate Reputation
- 4- Pharma (quantitative and qualitative)



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Isabelle Massa, Associé de Mazars pour le Collège Grant Thornton – Mazars



VOTE DES RÉSOLUTIONS





RÉSOLUTIONS 1 À 3 :

Approbation des comptes annuels, affectation du résultat et approbation du dividende

■ <u>RÉSOLUTION 1</u>: Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 : bénéfice de 82,4 M€



0,08%

■ RÉSOLUTION 2 : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 : bénéfice de 109 M€

0,08%

RÉSOLUTION 3: Dividende : 0,90 € (vs 0,45 € au titre de l'exercice 2019)

0,77%







RÉSOLUTION 4:

Conventions réglementées

Une convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé et est donc soumise à votre approbation









RÉSOLUTION 5:

Composition du conseil d'administration - mandat d'un Administrateur

■ Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Anne Marion-Bouchacourt, pour une durée de quatre (4) ans, vous est proposé.



7,54%





RÉSOLUTION 6:

Vote « ex post » sur la rémunération du Président-Directeur Général

Approbation des éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Didier Truchot, Président-Directeur général



41,21%





RÉSOLUTIONS 7 À 9 :

Avis a titre consultatif « ex post » sur la rémunération des trois Directeurs Généraux Délégués

RÉSOLUTION 7 : Avis à titre consultatif sur les éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Pierre Le Manh, Directeur général délégué



42,38%

■ RÉSOLUTION 8 : Avis à titre consultatif sur les éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Madame Laurence Stoclet, Directeur général délégué



41,24%

■ <u>RÉSOLUTION 9</u>: Avis à titre consultatif sur les éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Henri Wallard, Directeur général délégué

41,24%





RÉSOLUTION 10:

Approbation « ex ante » de la politique de rémunération du Président-Directeur Général

Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général (application à Monsieur Didier Truchot du 1^{er} janvier 2021 à la date de dissociation des fonctions)



5,74%





RÉSOLUTION 11:

Approbation « ex ante » de la politique de rémunération du Directeur Général (application à compter de la date de dissociation de fonctions)

Approbation de la politique de rémunération du Directeur général (application à compter de la date de dissociation des fonctions)



52,72%





RÉSOLUTION 12:

Approbation « ex ante » de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration (application à compter de la date de dissociation de fonctions)

 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration (application à Monsieur Didier Truchot à compter de la date de dissociation des fonctions)









RÉSOLUTION 13:

Approbation à titre consultatif « ex ante » de la politique de rémunération des Directeurs généraux délégués

Approbation à titre consultatif de la politique de rémunération des Directeurs généraux délégués



39,33%





RÉSOLUTION 14:

Approbation « ex ante » de la politique de rémunération des Administrateurs

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs



0,04%





RÉSOLUTION 15:

Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I. du Code de commerce

Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I. du Code de commerce



3,47%





RÉSOLUTION 16:

Autorisation de rachat d'actions au travers d'un programme de rachat

Autorisation de rachat d'actions de la Société

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 4 443 623 (soit 10 % du capital au 31/12/2020)
- 99,88%
- 0,12%

- Prix d'achat maximal : 65 € par action
- Montant maximal d'investissement : 250 M€





RÉSOLUTION 17:

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions acquises par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à annuler tout ou partie des actions acquises ou à acquérir par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.



0,03%

- Durée de validité : 24 mois
- Plafond : annulation dans la limite de 10% du capital social par périodes de 24 mois.





RÉSOLUTION 18:

Pouvoirs pour les formalités

Pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises pour mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale des actionnaires



0,01%





MERCI

